

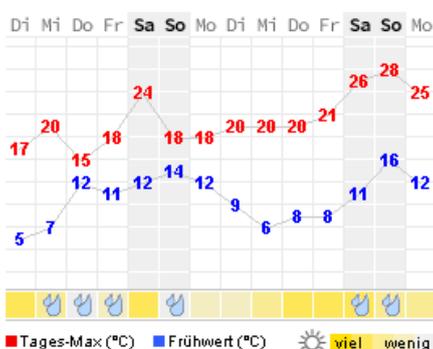
Bonjour à tous

Dur début de saison pour beaucoup d'entre vous avec grêle et gelée.

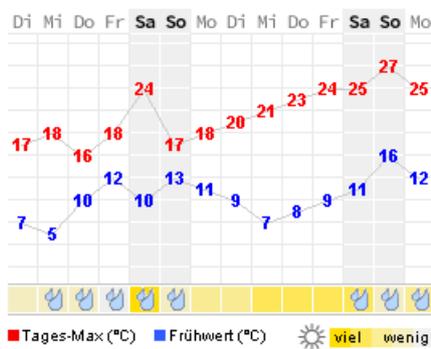
## 1°- Météo des 14 jours à venir et état de la vigne :

Toujours sur [Wetteronline](http://Wetteronline), voici les prévisions du mardi 17/05 au lundi 30/05 inclus :

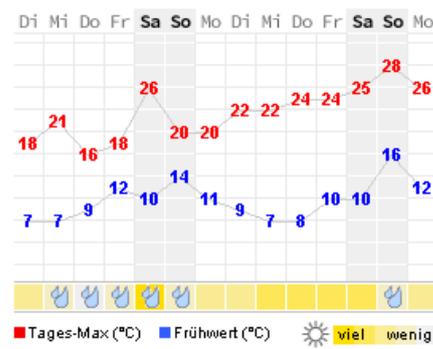
Sélestat (Bas Rhin)



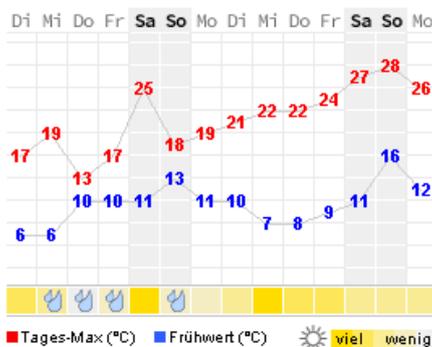
Beaune (Côte d'Or)



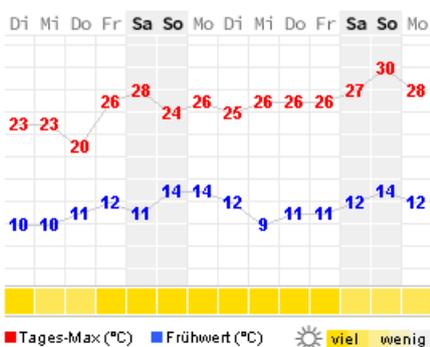
Belleville/Saône (Rhône)



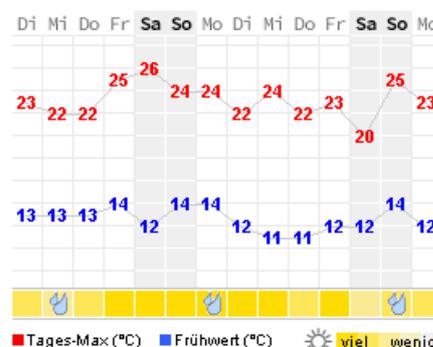
Genève (Suisse)



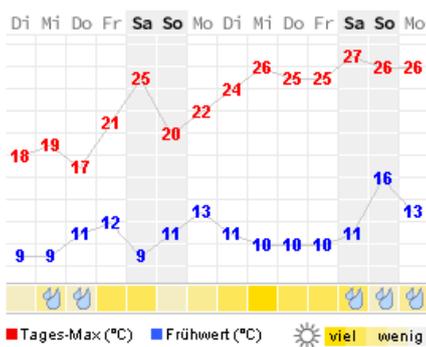
Avignon (Vaucluse)



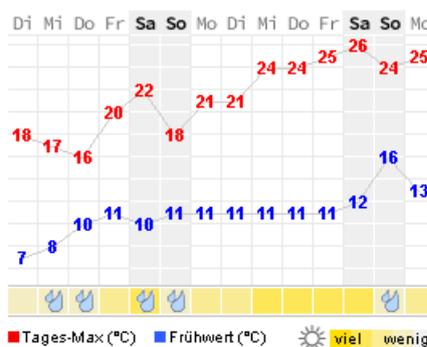
Estagel (Pyrénées Orientales)



Libourne (Gironde)



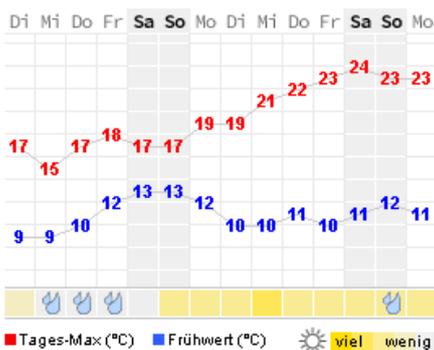
Cognac (Charente Maritime)



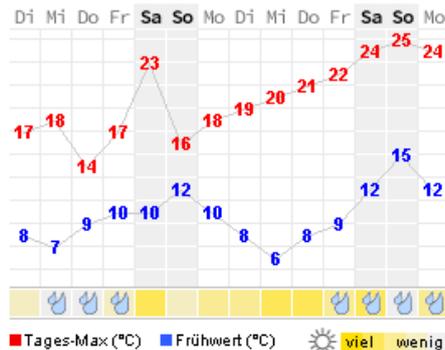
Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) – Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>  
 N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoïn-Gueugnon - F-71160 DIGOÏN  
 Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

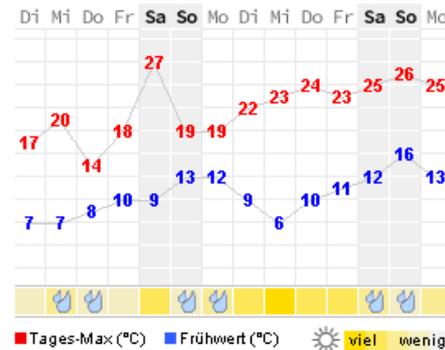
### Nantes (Loire-Atlantique)



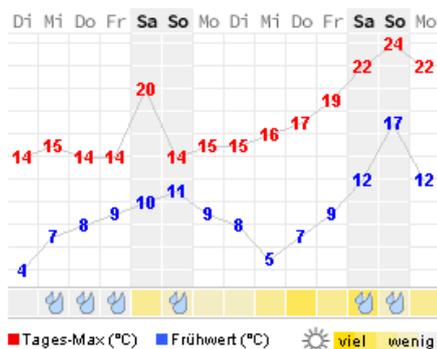
### Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)



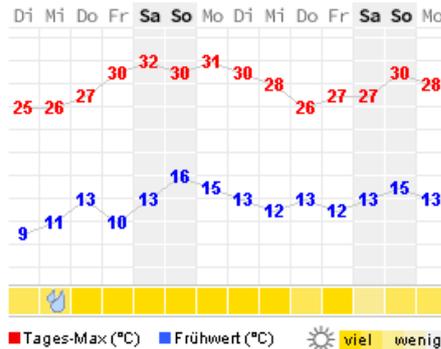
### Les Riceys (Aube)



### Virton (Gaume – Belgique)



### La Vilella Baixa (Espagne)



## 1. Gelée :

La gelée nous a fait de terribles dégâts en Côte d’Or (les ¾ du vignoble sont touchés à des degrés divers, en Champagne (surtout dans l’Aube), dans le Val de Loire jusqu’à Nantes, en Languedoc-Roussillon, et plus ponctuellement dans la plupart des vignobles, mais sans un caractère aussi grave que dans les zones précitées.

Néanmoins, même dans les régions les plus impactées, des secteurs parfois étendus n’ont pas ou peu de dégâts. La pluviométrie de la pluie qui a précédé les gelées semble avoir été déterminante.

L’application de BIOFALGUE que nous vous avons conseillée avant les gelées a eu un effet sur des gelées « sèches », mais pas du tout lorsque la vigne avait été sous la pluie (et parfois la neige) pendant la nuit du mardi 26 au mercredi 27 avril.

Nous avons aujourd’hui 3 cas de figure dans ces régions :

- Vignes peu ou pas gelées : On a sur ces parcelles cette année une belle sortie de raisins, sans doute grâce au bon aoûtement des bois avec tenue tardive des feuilles fin 2015 (photo ci-contre à Vosne-Romanée).
- A l’inverse, vigne totalement gelées. Pour le moment, c’est « bois d’hiver » avec sorties de bourgeons seulement à la base de la baguette ou du courson, et sur le tronc. En général, c’est en zone de plaine ou sur les plateaux, mais aussi au débouché des combes.



- Mais le plus souvent, nous avons des situations intermédiaires avec des bourgeons normaux situés souvent sur le bout de la baguette et le courson (ci-contre à Pommard le 12/05) et d'autres complètement gelés, y compris le bourgeon secondaire déjà développé. Les pousses restantes ont généralement de beaux raisins, y compris les doubles, et on peut donc espérer plus de raisins que prévu si on n'enlève rien...

La stratégie sera de sauver le maximum de raisins :

- En évitant d'ébourgeonner.
- En aidant ceux qui subsistent à ne pas filer en vrille et à bien féconder.
- Et en appliquant une protection très soignée contre les insectes et les maladies.

Nous pensons qu'il vaut mieux avoir la main « légère » en ébourgeonnant, même les parcelles non gelées, car l'année 2016 pourrait être une année à risques météo majeurs, comme le sont souvent les années de fin d'El Nino (La Chaîne Météo). Et il nous faut au moins compenser partiellement la perte des raisins même si la fertilité de la vigne est élevée cette année.

Dans les secteurs et les régions où il n'y a pas eu de grêle ou de gelée (Charentes, Aquitaine, ...), le potentiel de récolte semble même très important.

### 1. Etat sanitaire :

Pour le moment, la vigne ne montre pas de symptômes de maladies dans les régions du Nord, et **par contre on voit apparaître du Black Rot et des taches de Mildiou sur le Midi et en Aquitaine, et plus récemment sur le Mâconnais.**

Nous pensons que les pluies d'avril (en particulier celles des 22-23 avril, au moment de la Pleine Lune) ont été plus ou moins contaminantes suivant les régions. La sortie de symptômes a été ralentie par les basses températures. En zone Nord, elles semblent faibles. Mais les pluies de la semaine dernière (chaudes, et en Premier Quartier de Lune) pourraient l'avoir été beaucoup plus. **L'EPI « Mildiou » indique un risque très élevé en Bourgogne et dans d'autres régions.**

Avec la remontée progressive des températures qui s'annonce, nous nous attendons à voir **une sortie de taches de Mildiou en fin de semaine**, au moment de la Pleine Lune (souvent, les maladies sortent 2 jours avant, ce qui veut dire ici jeudi 19/05) et que la mise en place d'une très bonne couverture sanitaire est indispensable. Ceci surtout dans les parcelles non encore protégées !

Le Black Rot, s'il a été infecté la semaine dernière, sortira sans doute un peu plus tard (son incubation demande toujours plusieurs jours de plus que le Mildiou).

Pour le moment, nous n'avons pas d'indications concernant l'Oïdium.

### 2°- Prochaines interventions à prévoir :

Nous devons avoir en tête que cette saison 2016 pourrait être très chargée sur le plan phytosanitaire. Un été chaud et orageux se profile (voir [prévisions à moyenne échéance de la Chaîne Météo](#)). Ceci confirme ce que nous envisagions en début d'année...

Il ne faut donc prendre aucun retard dans la couverture sanitaire. **Il nous semble même utile de prévoir dès maintenant deux applications suffisamment rapprochées, avec nos compléments SILICUIVRE, SILIZINC ou CALCICOLE pour initier la résistance interne de la plante.** Le but sera, outre la protection contact, de créer une alerte dans la plante (« priming ») suivie d'une nouvelle stimulation rapprochée pour déclencher la résistance (voir nos différents documents à ce sujet).

Par ailleurs, il faudra aussi soutenir physiologiquement la vigne qui a été très malmenée par la météo. Un apport de **MYR BORE** sur un des deux traitements à venir, ainsi que l'adjonction de **BIOFALGUE** jusqu'à la floraison nous semblent utiles pour limiter les risques de coulure et de millerandage. Par ailleurs, le Compost Liquide et l'Actigrains peuvent toujours être apportés et peuvent aider la végétation. Le CL a un effet stimulant et sanitaire même sur le feuillage.



Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) – Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>  
N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoïn-Gueugnon - F-71160 DIGOÏN

Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

## Black Rot – Mildiou



Dès cette semaine (si possible avant jeudi 19/05) appliquez une protection « renforcée » là ou aucun traitement n'a été effectué, pour mise en alerte de la plante (« priming ») :

**BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha ou CUPROXAT 1,5 litre/ha + SILIZINC 1 litres/ha + SOUFRE BIOFA 6 kg/ha + BIOFALGUE 1 litre/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha. Cuivre métal : 300 g/ha (285 g/ha avec CUPROXAT).** Le SOUFRE BIOFA (non phytosanitaire) peut être remplacé par le SOFRAL FLO, mêmes doses.

En parcelles sensibles, on pourra rajouter **CALCICOLE NF 1 litre/ha.**

Puis renouveler dès le début de la semaine prochaine (semaine 21, 8 jours après) pour déclencher la résistance après le priming avec : **BOUILLIE BORDELAISE ou CUPROXAT 1,5 kg/ha ou 1,5 litre/ha + SILIZINC 1 litre/ha + SOUFRE BIOFA ou SOFRAL FLO 7 kg/ha ou 7 litres/ha + BIOFALGUE 1 litre/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha. Cuivre métal : 300 g/ha (285 g/ha si c'est du CUPROXAT).**

Sur les vignes déjà protégées, le traitement de cette semaine pourra être un peu allégé : **BOUILLIE BORDELAISE 1 kg/ha ou CUPROXAT 1 litre/ha + SILIZINC 0,75 litres/ha + SOUFRE BIOFA 6 kg/ha + BIOFALGUE 1 litre/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha. Cuivre métal : 200 g/ha (190 g/ha avec CUPROXAT).** Mais gardez à l'identique celui de la semaine 21.

**Les vignes gelées doivent aussi être traitées si elles ont poussé !** Il faudra seulement adapter la dose/ha au volume de végétation (jouer sur le nombre de buses actives sur le pulvérisateur).

Pour limiter les risques de coulure ou de millerandage, ajoutez **MYR BORE 1 à 2 litres/ha (suivant volume de végétation)** sur un de ces deux traitements. Ce ne sera pas nécessaire si l'HUMATE DE BORE a déjà été appliqué au sol.

## Oïdium



Les traitements ci-dessus devraient couvrir le risque qui semble plus faible pour le moment.

Surveillez tout de même les parcelles sensibles ainsi que les modèles de prévision qui vous sont communiqués par les avertissements des Chambres d'Agriculture ou de vos distributeurs.

Pour le moment, le recours aux poudrages nous semble prématuré. L'utilisation de **STILAC NF 2 kg/ha + demi-dose de SOUFRE MOUILLABLE** avec les traitements habituels pourra être utile dans les régions les plus à risque pour cette maladie, en particulier si des symptômes sont visibles.

## Ver de la Grappe et Pyrale



La lutte par confusion est en place dans les secteurs concernés.

Surveillez attentivement les captures de papillons dans les pièges. La météo humide et orageuse prévue pour les jours à venir pourrait être très favorable au Ver (plus que les années antérieures).

Traitement si nécessaire **10 à 15 jours après le début significatif des vols (15-20 captures par jour au moins).** Ce délai peut être raccourci s'il fait chaud. Pour les interventions, nous conseillons **SUCCESS 4 0,1 litre/ha ou XENTARI 1 kg/ha + SUCRE 1 kg/ha.** Nous préférons le XENTARI en général car il n'a aucune action connue sur les auxiliaires ou les abeilles. Mais si on recherche une action rapide, le SUCCESS 4 sera plus approprié.

Surveillez aussi la présence éventuelle de Pyrale dans les jeunes pousses. Si nécessaire, le traitement sera le même que celui du Ver de la Grappe et ne fera l'objet que d'une seule intervention commune.

En cas de forte pluie (25 mm ou plus), renouvelez le traitement.

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) – Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoïn-Gueugnon - F-71160 DIGOÏN

Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

A bientôt.

L'équipe SYMBIOSE

*La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008. Suivant le décret 2012-755 du 9 mai 2012 (article D.253-44), les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures sont à encourager pour maintenir le recours aux produits phytosanitaires à des niveaux justifiés sur le plan économique et environnemental.*

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) – Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>  
N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN

Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.